

Rapport annuel 2021-2022



Table des matières

Message du président et du directeur général.....	3
Profil de l'entreprise.....	4
Mission	5
Vision.....	5
Objets	5
Cadres de reddition des comptes et des activités.....	6
Gouvernance d'entreprise.....	7
Organigramme	9
Objectifs et orientations stratégiques	10
Incidence de la pandémie de COVID-19 sur les activités et le rendement.....	11
Résumé du rendement.....	12
But : Amélioration de l'accès et de l'engagement des clients	13
But : Évaluation et exploitation active de nouvelles occasions.....	16
But : Programme d'études et prestation de pointe.....	18
But : Efficacité organisationnelle accrue.....	21
Analyse du rendement financier	22
Annexe A : Rapport du vérificateur indépendant	

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2022 ISBN 978-1-4868-6104-0 Rapport annuel 2021-2022, Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau : ISSN 1920-4930 (PDF)

Message du président et du directeur général

Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau (le Centre), dans la poursuite de sa vision de devenir un centre d'excellence accessible pour l'eau, a continué de renforcer ses programmes pour fournir de l'éducation, de la formation, de l'information et des conseils aux professionnels de l'eau potable partout en Ontario au cours de l'exercice 2021-2022.

Au cours de la dernière année, le Centre a continué d'offrir un soutien aux professionnels de l'eau dans les collectivités des Premières Nations. Trois séances du *Cours de base à l'intention des apprentis exploitants de réseaux d'eau potable des Premières Nations*, trois séances virtuelles du cours de *gestion des systèmes d'eau potable dans les communautés des Premières Nations* et deux séances virtuelles de cours spécialisés ont été offertes pour aider à soutenir l'amélioration de l'eau dans les collectivités des Premières Nations.

Le Centre a également continué d'élaborer et d'offrir une formation obligatoire au nom du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs (le ministère) ainsi qu'une formation spécialisée pour les professionnels de l'eau potable de tout l'Ontario. Des cours en classe, par correspondance et virtuels ont été offerts avec succès à 6 727 participants dans plus de 380 séances de cours. Près de 70 % d'entre eux ont été fournis virtuellement pour répondre en toute sécurité aux besoins des professionnels de l'eau potable. Le Centre a introduit avec succès trois nouveaux cours : *Principes fondamentaux de la distribution : Maintien de la stabilité de l'eau*, *Travailler avec de l'équipement sous pression* et *Responsabilités découlant du degré de diligence réglementaire – Loi sur la salubrité de l'eau potable*. Le Centre a également mis à jour 12 cours existants, les optimisant ainsi pour la prestation virtuelle.

L'établissement de démonstration technologique du Centre a servi de plateforme aux services d'essais pilotes. Huit projets d'essais pilotes ont été achevés et sept autres étaient en cours à la fin de l'année afin de fournir des renseignements propres au site sur la qualité des sources d'eau, le rendement du traitement et les autres technologies de traitement. Des visites techniques ont été offertes à 87 personnes pour partager de l'information sur l'équipement et les exigences opérationnelles nécessaires pour assurer la salubrité de l'eau. Le Centre a également produit 13 publications au cours de l'exercice 2021-2022 pour aider à améliorer le transfert des connaissances et à partager l'information dans l'ensemble de l'industrie de l'eau.

Nous aimerions profiter de l'occasion pour remercier tous ceux qui ont contribué au succès continu du Centre : le ministère qui a fourni de l'aide et du soutien financier; le conseil d'administration qui a supervisé les activités du Centre; le personnel du Centre qui s'est consacré à l'accomplissement de notre mission; et les professionnels de l'eau potable dont le travail acharné a permis de protéger les ressources en eau de l'Ontario.



Mike Smith
Président du conseil d'administration



Brian Bates, M.B.A., B.Sc.
Directeur général

Profil de l'organisme

Le Centre, un organisme de services opérationnels du gouvernement de l'Ontario régi par le conseil d'administration, a été créé en octobre 2004 en réponse aux recommandations formulées par le juge en chef adjoint Dennis O'Connor dans le rapport de la Commission d'enquête sur Walkerton. Le Centre coordonne et fournit de l'éducation, de la formation et de l'information aux propriétaires, aux exploitants et aux organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable ainsi qu'au public, partout en Ontario.

Le Centre cherche à répondre aux besoins des professionnels du secteur de l'eau en offrant une gamme complète de formations à travers l'Ontario. Cela comprend les cours spécialisés et les trois cours obligatoires requis pour la certification en Ontario, à savoir le *Cours de base à l'intention des apprentis exploitants de réseaux d'eau potable*, le *cours sur l'exploitation de petits réseaux d'eau potable* et le *cours obligatoire de renouvellement du certificat (2021-2023)*, qui sont administrés et fournis par le Centre au nom du ministère. Le Centre collabore également avec la province à des initiatives visant à améliorer l'eau dans les collectivités des Premières Nations.

L'établissement de démonstration technologique, avec ses technologies de laboratoire et de traitement et de distribution de l'eau, facilite la formation pratique et les essais pilotes en fournissant de l'éducation, de l'information et des conseils sur les technologies de traitement et de distribution de l'eau, les exigences opérationnelles et les questions environnementales liées à l'eau.

Une ligne d'assistance téléphonique et une Bibliothèque de ressources sur l'eau potable aident à améliorer la compréhension des problèmes courants liés à l'eau potable. La ligne d'assistance permet aux clients et au public de communiquer avec le Centre pour toute question technique liée au traitement de l'eau potable, aux exigences opérationnelles ou aux facteurs environnementaux. Le personnel compétent répond gratuitement aux questions. La Bibliothèque de ressources sur l'eau potable est une bibliothèque en ligne qui contient plus de 5 000 ressources approuvées par le Centre sur des sujets d'importance pour les professionnels de l'eau.

Le Centre évalue les lacunes et les besoins en matière de recherche et peut commanditer des recherches qui contribuent à ses objectifs.

Mission

Renseigner et soutenir les clients dans la gestion de leurs systèmes d'eau afin de préserver les ressources en eau.

Vision

Devenir un « centre d'excellence pour l'eau » accessible.

Objets

Le Règlement de l'Ontario 304/04 pris en application de la Loi sur les sociétés de développement définit les objets du Centre, qu'il réalise seul ou de concert avec d'autres organismes :

-  Coordonner et offrir aux propriétaires, aux exploitants et aux organismes d'exploitation de réseaux d'eau potable une formation et un enseignement sur l'eau potable.
-  Fournir des renseignements, un enseignement et des conseils aux propriétaires, aux exploitants et aux organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable et au public sur :
 - i. le traitement de l'eau nécessaire pour s'assurer que l'eau potable est saine,
 - ii. l'équipement et la technologie utilisés pour s'assurer que l'eau potable est saine,
 - iii. les exigences opérationnelles nécessaires pour s'assurer que l'eau potable est saine,
 - iv. d'autres questions environnementales concernant l'eau potable.
-  Commanditer des recherches dans toutes les activités liées à ses objets.
-  Fournir des conseils au ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs (ministre) sur les priorités en matière de recherche et de développement pour assurer et maintenir la salubrité de l'eau potable.
-  Entreprendre d'autres activités, conformément à ses objectifs, décrites dans les directives émises par le ministre ou établies en accord avec le ministre.

Cadres de reddition des comptes et des activités

Le Centre est régi par le Règlement de l'Ontario 304/04 pris en application de la Loi sur les sociétés de développement, ses propres règlements et un protocole d'entente entre le ministre et le Centre. Le Centre s'est engagé à assurer la transparence publique et la responsabilisation envers la population de l'Ontario, et il atteint ses objectifs dans les limites de l'ensemble des lois, des règlements, des politiques et des directives applicables.

Conformément au Règlement de l'Ontario 304/04 et à la Directive concernant les organismes et les nominations, le Centre doit soumettre un rapport annuel, qui inclut ses états financiers vérifiés et qui fait partie de sa structure de responsabilisation. Le rapport est présenté par le Centre au ministre, qui le dépose à l'Assemblée législative de l'Ontario. Par la suite, le rapport est publié en français et en anglais sur le site Web du Centre, à wcwc.ca.

La Directive concernant les organismes et les nominations requiert également que le Centre prépare un plan d'activités annuel. Au cours de l'exercice 2021-2022, le conseil d'administration a supervisé l'élaboration et la mise en œuvre d'un nouveau plan d'activités triennal, qui comprenait un examen des risques, des mesures du rendement et des résultats.

Il revient aussi au conseil d'administration de veiller à ce que l'exploitation et les transactions financières du Centre fassent l'objet d'une vérification annuelle externe, conformément au Règlement de l'Ontario 304/04 et au protocole d'entente. La vérification annuelle a été effectuée par BDO Canada LLP et est sujette à examen par le Bureau du vérificateur général de l'Ontario. De plus, le ministère examine les activités du Centre au moins une fois tous les trois ans et le ministre peut demander une vérification supplémentaire en tout temps.

Outre ce cadre de reddition des comptes, il incombe au Centre d'élaborer et de mettre en pratique les politiques et procédures nécessaires pour assurer la transparence et la reddition des comptes de ses activités.

Gouvernance d'entreprise

Le lieutenant-gouverneur en conseil, avec les conseils du ministre, nomme le conseil d'administration du Centre, composé d'au plus 12 membres. Le mandat maximal des membres est de trois ans et peut être renouvelé. Le conseil rend des comptes à l'Assemblée législative de l'Ontario par l'intermédiaire du ministre, et, sous la direction du président, il est responsable de la surveillance de la gestion des activités du Centre. Le conseil d'administration s'est réuni régulièrement au cours de l'exercice 2021-2022 et a assisté à deux séances de formation virtuelles de trois heures, *Sensibilisation aux Autochtones* et *Relations avec les Autochtones*, offertes par Indigenous Corporate Training Inc. Les personnes suivantes ont siégé au conseil d'administration au cours de l'exercice 2021-2022 :

Mike Smith, président

Membre depuis : 29 août 2019

Mandat actuel : du 29 août 2019 au 28 août 2022

Rémunération totale pour 2021-2022 : 4 800,00 \$

Lorri Bova, M.Ing., ing.

Membre depuis : 8 février 2018

Mandat actuel : du 20 mai 2021 au 19 mai 2022

Rémunération totale pour 2021-2022 : 1 650,00 \$

Kari-Anne Cornwall

Membre depuis : 21 mars 2018

Mandat actuel : du 1^{er} avril 2021 au 9 février 2022

Rémunération totale pour 2021-2022 : 1 512,50 \$

Noel Kerin

Membre depuis : 7 janvier 2021

Mandat actuel : du 7 janvier 2021 au 6 janvier 2024

Rémunération totale pour 2021-2022 : 1 512,50 \$

Alan Boucher

Membre depuis : 6 mai 2021

Mandat actuel : du 6 mai 2021 au 5 mai 2024

Rémunération totale pour 2021-2022 : 3 300,00 \$

Scott Carter

Membre depuis : 28 novembre 2019

Mandat actuel : du 28 novembre 2019 au 27 novembre 2022

Rémunération totale pour 2021-2022 : 2 475,00 \$

Andrew Henry, ing.

Membre depuis : 6 mai 2015

Mandat actuel : du 6 mai 2020 au 5 mai 2023

Rémunération totale pour 2021-2022 : 3 437,50 \$

Kimberly Mitchell, ing.

Membre depuis : 6 mai 2021

Mandat actuel : du 6 mai 2021 au 5 mai 2024

Rémunération totale pour 2021-2022 : 2 200,00 \$

Ann Mulvale

Membre depuis : 13 mai 2021

Mandat actuel : du 13 mai 2021 au 12 mai 2024

Rémunération totale pour 2021-2022 : 2 200,00 \$

Stephen Spitzig, CPA, CMA

Membre depuis : 12 octobre 2004

Mandat actuel : du 5 novembre 2019 au 4 novembre 2022

Rémunération totale pour 2021-2022 : 2 475,00 \$

Delbert (Deb) Shewfelt

Membre depuis : 10 avril 2013

Mandat actuel : du 10 avril 2020 au 9 avril 2023

Rémunération totale pour 2021-2022 : 3 437,50 \$

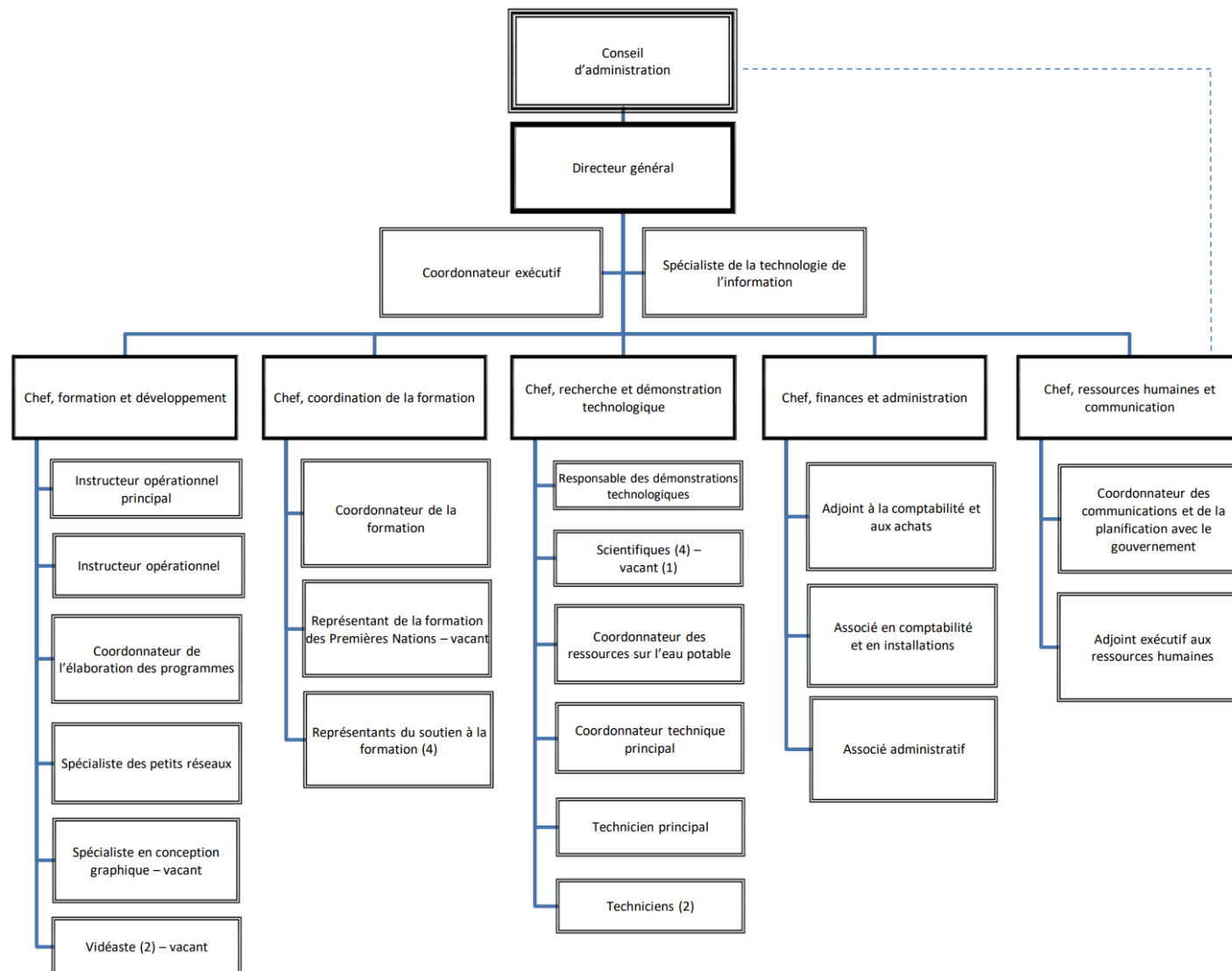
Mitch Twolan

Membre depuis : 27 mai 2021

Mandat actuel : du 27 mai 2021 au 26 mai 2024

Rémunération totale pour 2021-2022 : 1 375,00 \$

Organigramme



Au 31 mars 2022

Buts et orientations stratégiques

Le plan d'activités triennal du Centre décrit son orientation future, tout en utilisant au mieux les ressources disponibles pour réaliser ses objectifs. Au cours de l'exercice 2021-2022, le Centre a renforcé les programmes existants et a élaboré de nouvelles initiatives pour aider à assurer la salubrité de l'eau potable dans l'ensemble de l'Ontario. Ce rapport annuel décrit les progrès réalisés par le Centre pour atteindre ces objectifs :

1. Amélioration de l'accès et de l'engagement des clients
2. Évaluation et exploitation active de nouvelles occasions
3. Programme d'études et prestation de pointe
4. Efficacité organisationnelle accrue

Répercussions de la COVID-19 sur les activités et le rendement

La pandémie de COVID-19 a continué d'avoir des répercussions sur le monde entier au cours de l'exercice 2021-2022, et le Centre n'était pas à l'abri. Bien que le Centre ait continué de modifier certains de ses services en réponse à la pandémie, il a été en mesure de servir ses clients grâce à la formation virtuelle et en personne, à des services d'essais pilotes, à la Bibliothèque de ressources en eau potable et à la ligne d'assistance téléphonique.

Dans la mesure du possible, la formation des exploitants des réseaux d'eau des Premières Nations a été fournie virtuellement. Trois séances du *Cours de gestion des réseaux d'eau potable dans les collectivités des Premières Nations* ont été offertes virtuellement, ce qui a permis d'atteindre l'objectif fixé pour l'année; toutefois, le Centre s'était également fixé comme objectif d'offrir quatre séances de cours spécialisés. En raison de l'accès restreint aux collectivités des Premières Nations, le Centre n'a pu offrir que deux séances, qui ont été bien accueillies par les participants.

Les restrictions associées à la pandémie de COVID-19 ont entraîné une diminution du nombre de participants à la formation par rapport aux prévisions au cours de l'exercice 2021-2022. Bien que les séances de formation virtuelles, introduites en mai 2020, soient restées très populaires, les séances en classe ne sont pas revenues aux niveaux d'avant la pandémie. Grâce à des efforts dévoués et à des protocoles de sécurité rigoureux, le Centre a offert avec succès de la formation à 6 727 participants au moyen d'options de formation en classe et virtuelles, soit 13 % de moins que son objectif. On s'attend à ce que le nombre de participants à la formation revienne aux niveaux d'avant la pandémie au cours de l'exercice 2022-2023, à mesure que la demande d'options de formation en personne augmentera.

La fermeture temporaire de l'établissement de démonstration technologique au public a eu une incidence sur le nombre de visites techniques offertes au cours de l'exercice 2021-2022. Le passage à la formation virtuelle a entraîné une diminution du nombre de visiteurs à l'établissement de démonstration technologique. Le Centre n'a pas non plus été en mesure d'organiser sa célébration annuelle de la Journée mondiale de l'eau pour les élèves locaux, qui attire généralement environ 500 invités. Le programme offrant trois jours de formation pratique aux étudiants de niveau postsecondaire inscrits dans des collèges de l'Ontario qui offrent le *Cours de base à l'intention des apprentis exploitants de réseaux d'eau potable* a également été affecté négativement. Cinq séances prévues ont été annulées en raison de la pandémie de COVID-19 en cours.

Bien que de nombreuses initiatives du Centre aient été modifiées en raison de la pandémie en cours, le Centre a continué d'offrir des services précieux de manière sécuritaire et accessible.

Résumé du rendement

La lettre de mandat pour 2021-2022 du ministre au président du conseil d'administration énonce les attentes que le Centre se concentre sur les domaines suivants :

-  Coordonner et offrir une gamme complète de cours de formation de haute qualité et un enseignement à travers l'Ontario en mettant l'accent sur les vulnérabilités des systèmes d'eau potable.
-  Offrir une formation pertinente aux exploitants des systèmes d'eau potable des Premières Nations dans toute la province, et soutenir les initiatives qui contribuent à l'amélioration de l'eau potable pour les communautés des Premières Nations.
-  Mettre les programmes à la disposition des gestionnaires et des dirigeants des communautés des Premières Nations.
-  Fournir aux clients de toute la province les renseignements et les conseils nécessaires pour assurer la salubrité de l'eau potable.
-  Évaluer les lacunes et les besoins en matière de recherche et, au besoin, collaborer à la recherche hautement prioritaire sur les activités liées au mandat.

En réponse à la lettre de mandat, le Centre a offert de l'éducation et de la formation aux propriétaires, aux exploitants et aux organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable ainsi qu'au public. Une série de formations obligatoires et spécialisées de grande qualité a été offerte à 6 727 participants dans l'ensemble de l'Ontario. Cela comprend les trois cours obligatoires requis pour la certification en Ontario, à savoir le *Cours de base à l'intention des apprentis exploitants de réseaux d'eau potable*, le *cours sur l'exploitation de petits réseaux d'eau potable* et le *cours obligatoire de renouvellement du certificat (2021-2023)*, qui sont administrés et fournis par le Centre au nom du ministère. Depuis sa création, le Centre a fourni de la formation à plus de 101 000 participants.

Le Centre a appuyé les exploitants et les gestionnaires des réseaux d'approvisionnement en eau potable des Premières Nations et les dirigeants politiques élus en leur fournissant trois séances du *Cours de base à l'intention des apprentis exploitants de réseaux d'eau potable des Premières Nations* et du *Cours de gestion des réseaux d'eau potable dans les collectivités des Premières Nations*, ainsi que deux séances de cours spécialisés.

Des renseignements et des conseils ont été fournis aux clients par l'entremise des services d'essais pilotes, de la ligne d'assistance téléphonique et de la Bibliothèque de ressources en eau potable. Huit projets pilotes ont été réalisés pour des clients de tout l'Ontario, qui ont fourni des renseignements sur la qualité des sources d'eau, le rendement du traitement et d'autres technologies de traitement. La ligne d'assistance téléphonique et la Bibliothèque de ressources en eau potable ont contribué à faire mieux comprendre aux clients les problèmes courants liés à l'eau.

But : Amélioration de l'accès et de l'engagement des clients

Indicateur de rendement : Soutien aux exploitants des réseaux d'eau des Premières Nations

Objectifs de rendement

-  Fournir trois séances du *Cours de base à l'intention des apprentis exploitants de réseaux d'eau potable pour les Premières Nations*
-  Fournir trois séances du cours de *gestion des réseaux d'eau potable dans les collectivités des Premières Nations*
-  Fournir quatre séances de cours spécialisés

Résultats

-  Trois séances du *Cours de base à l'intention des apprentis exploitants de réseaux d'eau potable pour les Premières Nations* ont été offertes
-  Trois séances du cours de *gestion des réseaux d'eau potable dans les collectivités des Premières Nations* ont été offertes
-  Deux séances de cours spécialisés ont été fournies

Grâce au financement du ministère, du Centre et de son collaborateur, Keewaytinook Okimakanak, trois séances du *Cours de base à l'intention des apprentis exploitants de réseaux d'eau potable pour les Premières Nations* ont été offertes. Chaque séance durait deux semaines avec une semaine d'étude indépendante supervisée et une semaine de formation pratique. Le programme a été adapté spécifiquement à l'expérience des exploitants dans les collectivités des Premières Nations et la formation a été offerte gratuitement aux participants.

Le Centre a également animé trois séances virtuelles sur la *gestion des réseaux d'eau potable dans les collectivités des Premières Nations*. Ces séances ont fourni de l'information relative aux éléments de la gestion efficace de réseaux d'eau, des ressources et des outils pratiques pour les Chefs et les conseils, les gestionnaires et les superviseurs responsables des réseaux d'eau.

Deux séances de cours spécialisés virtuels ont également été coordonnées et offertes aux exploitants des réseaux d'eau des Premières Nations. Le Centre continuera de fournir de la formation pour aider à améliorer la qualité de l'eau potable dans les communautés des Premières Nations.

Indicateur de rendement : Publications

Objectifs de rendement

- Produire 13 publications, notamment des publications à comité de lecture, des présentations externes et des rapports de projets pilotes

Résultats

- Treize publications ont été produites, y compris des présentations techniques à la Conférence et au salon professionnel sur l'eau de l'Ontario et des rapports de projets pilotes publiés dans la Bibliothèque des ressources sur l'eau potable

Voici un résumé des publications au cours de l'exercice :

Présentations techniques à la Conférence et au salon professionnel sur l'eau de l'Ontario, avril 2021

- Réduction pratique de l'arsenic des eaux souterraines – Deux villes avec deux solutions différentes.
- Réduction des sous-produits de désinfection chlorés dans l'eau potable : Expériences d'essai pilotes dans les collectivités des Premières Nations de l'Ontario.
- La réduction des matières organiques et les sous-produits de la désinfection dans l'approvisionnement en eau de la Première Nation Red Rock.

Rapports de projets pilotes affichés dans la Bibliothèque de ressources sur l'eau potable

- Une étude visant à enquêter sur d'autres méthodes de désinfection secondaires et la formation de sous-produits de désinfection dans l'approvisionnement en eau potable de la collectivité.
- Étude visant à surveiller et à réduire les sous-produits de désinfection dans l'approvisionnement en eau potable d'une Première Nation.
- Étude visant à réduire les sous-produits de désinfection dans l'approvisionnement en eau potable d'une collectivité des Premières Nations.
- Test à l'échelle de banc d'essai de rapport de masse de sulfate de chlorure.
- Demande et décroissance de chlore et simulation de test de sous-produits de désinfection dans un réseau de distribution pour un grand système résidentiel municipal en Ontario.
- Test à l'échelle de banc d'essai d'examen des coagulants.
- Effet des temps de rétention du chlore sur les sous-produits de désinfection.

-  Optimisation du processus de régénération de la filtration dans des sables verts pour réduire les sous-produits de désinfection.
-  Réduction des précurseurs des sous-produits de désinfection pour contrôler les trihalométhanes dans un grand réseau municipal résidentiel d'eau potable.
-  Réduction du fer et du sulfure d'hydrogène dans un système de puits en utilisant l'oxydation et la filtration.

À l'avenir, le Centre continuera de rendre l'information disponible par divers moyens, y compris des publications, des fiches techniques, des présentations techniques et la Bibliothèque de ressources sur l'eau potable, afin d'améliorer le transfert des connaissances et de soutenir les personnes qui contribuent à assurer la salubrité de l'eau potable de l'Ontario.

But : Évaluation et exploitation active de nouvelles occasions

Indicateur de rendement : Services d'essais pilotes

Objectifs de rendement

-  Achéver sept projets pilotes

Résultats

-  Huit projets pilotes ont été achevés et sept autres étaient en cours au 31 mars 2021

Dans le cadre de projets pilotes, le Centre fournit de l'information sur la qualité des sources d'eau, le rendement du traitement et les autres technologies de traitement aux clients de tout l'Ontario alors qu'ils s'attaquent aux défis propres au site. Les projets pilotes suivants ont été réalisés au cours de l'exercice :

-  Un réseau de distribution d'eau avec une longue période de rétention a connu des occurrences de N-nitrosodiméthylamine, un sous-produit de désinfection. Le Centre a mené des expériences à l'échelle de banc d'essai et un échantillonnage sur place pour évaluer le potentiel de formation de N-nitrosodiméthylamine et les stratégies de contrôle pour le client.
-  Des tests à l'échelle de banc d'essai pour évaluer la formation de sous-produits de désinfection augmentant les temps de rétention et des essais pilotes de différentes stratégies de traitement pour éliminer les précurseurs de sous-produits de désinfection, en mettant l'accent sur le bromure, ont été effectués pour un client qui connaissait des niveaux accrus de sous-produits de désinfection dans l'eau traitée.
-  Des tests à l'échelle de banc d'essai de décroissance du chlore et de simulation des sous-produits de désinfection dans le réseau de distribution ont été effectués pour un client.
-  Des tests à l'échelle de banc d'essai de décroissance du chlore ont été effectués à la demande d'un client qui envisageait d'augmenter le volume de stockage du réservoir, ce qui pourrait augmenter l'âge de l'eau. Des expériences ont été réalisées sur place.
-  Des tests à l'échelle de banc d'essai d'examen des coagulants ont été effectués dans le prolongement d'un projet pilote précédent réalisé par le Centre.
-  Des niveaux élevés d'arsenic nécessitant un traitement étaient présents dans le réseau d'eau d'un client. Des expériences pilotes à l'échelle de banc d'essai et sur place pour aborder la réduction de l'arsenic ont été réalisées pour le client.
-  Des niveaux accrus de sous-produits de désinfection étaient présents dans un système de traitement de l'eau. Le Centre a effectué des tests à l'échelle de banc d'essai et à l'échelle pilote pour étudier l'effet du permanganate de chlore et de potassium sur la régénération des sables verts et la formation de sous-produits de désinfection.

- 🌊 La source d'eau riche en matières organiques dissoutes entraînait des niveaux élevés de sous-produits de désinfection dans l'eau traitée d'un client. Le Centre a effectué des tests à l'échelle de banc d'essai de deux types de charbon actif granulaire afin que le client puisse s'attaquer aux niveaux élevés de sous-produits de désinfection.

Les clients qui participent à des projets pilotes peuvent utiliser les résultats pour collaborer davantage avec des cabinets de génie-conseil et des consultants afin de corriger les vulnérabilités propres au site. Les résultats peuvent également contribuer à l'élaboration de nouveaux cours par le Centre ou être utilisés pour améliorer la formation existante. Les résultats sont également communiqués au moyen de présentations lors de conférences, d'articles dans des publications de l'industrie, de fiches d'information techniques et de rapports de projets pilotes, qui sont publiés dans la Bibliothèque des ressources sur l'eau potable.

Au cours de l'exercice 2021-2022, plusieurs mises à niveau ont été réalisées dans l'établissement de démonstration technologique et au laboratoire pour permettre au Centre d'étendre ses services d'essais pilotes. Ces ajouts ont aidé le Centre à mieux répondre aux besoins des collectivités de l'Ontario alors qu'elles cherchaient à optimiser et à améliorer leurs réseaux d'eau potable :

- 🌊 Un test rapide sur colonne à petite échelle a été acheté pour permettre au personnel de quantifier le traitement des contaminants et d'estimer la capacité d'adsorption des milieux en moins de temps tout en utilisant beaucoup moins d'eau. En utilisant un lit filtrant à l'échelle avec des matériaux broyés, l'efficacité du traitement à long terme et la durée de vie des matériaux filtrants peuvent être estimées.
- 🌊 Un investissement dans un nouvel incubateur et un nouveau réfrigérateur a permis de stocker plus d'échantillons d'eau à des températures précises, imitant avec précision les conditions du monde réel pour des tests simulés du réseau de distribution.
- 🌊 Un appareil de chromatographie ionique, capable de tester 15 paramètres de qualité de l'eau, a été installé pour permettre de réaliser d'importantes économies de temps et d'argent tout en donnant des résultats plus précis. Auparavant, le Centre avait effectué des tests traditionnels de chimie humide pour certains de ces paramètres et en avait sous-traité d'autres.
- 🌊 Des unités d'essai en cellule à agitation, permettant des essais de validation de concept sur des membranes d'ultrafiltration, de nanofiltration et d'osmose inverse, ont été achetées. Les cellules à agitation sont des systèmes de filtration membranaire à échelle réduite, utilisés pour les essais en laboratoire. Ces unités utilisent de l'azote gazeux sous pression pour faire passer l'eau de l'échantillon à travers la membrane.

But : Programme d'études et prestation de pointe

Indicateur de rendement : Participants à la formation

Objectifs de rendement

 Formation de 7 700 participants

Résultats

 Une formation a été fournie à 6 727 participants

Cours	Participants Exercice 2019-2020	Participants Exercice 2020-2021	Participants Exercice 2021-2022	Total cumulatif sur trois ans
<i>Cours de base à l'intention des apprentis exploitants de réseaux d'eau potable</i>	341 *	223 *	333 *	897 *
<i>L'essentiel pour l'exploitant de réseaux d'eau potable (en classe)</i>	792	-- **	-- **	792
<i>L'essentiel pour l'exploitant de réseaux d'eau potable (par correspondance)</i>	259	358	-- **	617
<i>Cours obligatoire de renouvellement du certificat (2021-2023) (en classe)</i>	-- **	914	1 560	2 474
<i>Cours obligatoire de renouvellement du certificat (2021-2023) (par correspondance)</i>	-- **	-- **	526	526
<i>Exploitation de petits réseaux d'eau potable (par correspondance)</i>	667	653	629	1 949
<i>Exploitation de petits réseaux d'eau potable (en ligne)</i>	807	966	807	2 580
<i>Exploitation de petits réseaux d'eau potable (en classe)</i>	34	0	0	34
TOTAL PARTIEL : COURS OBLIGATOIRES	2 900	3 114	3 855	9 869
<i>Cours spécialisés</i>	2 846	1 648	2 521	7 015
<i>Responsabilités découlant du degré de diligence réglementaire – Loi sur la salubrité de l'eau potable</i>	641	18	85	744
<i>Programme de délivrance des permis des réseaux municipaux d'eau potable (en classe)</i>	208	76	266	550
TOTAL PARTIEL : COURS NON OBLIGATOIRES	3 695	1 742	2 872	8 309
TOTAL	6 595	4 856	6 727	18 178

* Comprend les participants au *Cours de base à l'intention des apprentis exploitants de réseaux d'eau potable pour les Premières Nations*.

** Ce résumé illustre la transition du cours obligatoire de renouvellement du certificat, *L'essentiel pour l'exploitant de réseaux d'eau potable*, au *cours obligatoire de renouvellement du certificat (2021-2023)*, qui a été lancé le 1^{er} janvier 2021. Les exploitants doivent suivre ce cours obligatoire pour renouveler leur certificat tous les trois ans.

Indicateur de rendement : Cours pratiques

Objectifs de rendement

-  Offrir trois cours pratiques nouveaux ou rafraîchis, avec deux séances fournies dans les 12 mois qui suivent le lancement

Résultats

-  Trois nouveaux cours ont été introduits : *Principes fondamentaux de la distribution : Maintien de la stabilité de l'eau, Travailler avec de l'équipement sous pression et Responsabilités découlant du degré de diligence réglementaire – Loi sur la salubrité de l'eau potable*. Huit, dix et quatre séances ont été offertes dans les 12 mois suivant le lancement, respectivement

Au cours de l'exercice 2021-2022, le Centre a continué d'offrir une variété de formations spécialisées. En raison des restrictions associées à la pandémie de COVID-19, le Centre s'est temporairement détourné de la formation pratique et a plutôt introduit trois nouveaux cours qui pouvaient être offerts virtuellement. En plus des nouveaux cours, le Centre a apporté d'importantes mises à jour à 12 cours existants, les optimisant ainsi pour la prestation virtuelle. Soixante-deux séances virtuelles et 15 séances en classe de ces cours ont été fournies.

Le Centre a également continué d'offrir une variété de cours conçus spécifiquement pour les propriétaires et les exploitants de petits réseaux d'eau potable, tels que *Cours avancé pour les petits réseaux d'eau potable, Éléments de base des petits réseaux d'eau potable, Meilleures pratiques pour les petits réseaux* et *Éléments de base des petits réseaux*.

Un soutien pour 36 étudiants de quatre collèges de l'Ontario a également été offert dans le cadre d'une formation pratique à l'établissement de démonstration technologique. Ces étudiants étaient inscrits dans l'un des collèges de l'Ontario qui offrent, dans le cadre de leur programme d'études, le Cours de base à l'intention des apprentis exploitants de réseaux d'eau potable obligatoire du ministère. Cinq autres séances étaient prévues, mais ont été annulées en raison de la pandémie de COVID-19.

Indicateur de rendement : Visites techniques de l'établissement de démonstration technologique

Objectifs de rendement



Fournir des visites techniques à 300 personnes

Résultats



Le Centre a fourni des visites techniques à 87 personnes

L'établissement de démonstration technologique reflète la diversité des technologies de traitement et de distribution de l'eau potable utilisées en Ontario. La fermeture temporaire de l'établissement au public en raison de la pandémie de COVID-19 a eu une incidence sur les activités du Centre, et au cours de l'exercice 2021-2022, 87 personnes ont bénéficié des visites techniques axées sur l'équipement et les exigences opérationnelles nécessaires pour assurer la salubrité de l'eau potable. On s'attend à ce que le nombre de visites techniques revienne aux niveaux d'avant la pandémie au cours de l'année 2022-2023 en raison de l'augmentation du nombre de formations et d'événements en personne.

But : Efficacité organisationnelle accrue

Indicateur de rendement : Qualité de la formation – indice d'assurance de la qualité

Objectifs de rendement

-  Maintenir un indice d'assurance de la qualité > 0,85

Résultats

-  L'indice d'assurance de la qualité était de 0,946 sur un score maximal de 1,000

Le Centre, qui s'est engagé à assurer l'excellence de la formation et l'amélioration continue, tient à jour un indice d'assurance de la qualité pour surveiller le niveau de satisfaction des participants à la formation. Le score est calculé à partir des évaluations de cours des participants qui évaluent les instructeurs, le contenu du cours et la satisfaction globale concernant le cours.

L'indice d'assurance de la qualité pour l'exercice 2021-2022 était de 0,946 sur un maximum de 1,000. L'indice d'assurance de la qualité indique que, pour l'ensemble des cours, 94,6 % des répondants au sondage ont accordé une cote de bon ou excellent, les évaluations possibles étant mauvais, médiocre, acceptable, bon et excellent.

Un certain nombre d'autres facteurs contribuent également à la formation de grande qualité du Centre :

-  Les instructeurs sont tenus de réussir un atelier de formation des formateurs de deux jours qui comprend une évaluation pratique de leur capacité à offrir une formation.
-  Les formulaires de rétroaction des participants sont recueillis après chaque séance de formation et compilés pour fournir une cote pour chaque séance.
-  De nouveaux programmes d'études sont élaborés à partir des commentaires de diverses sources, y compris la formation des participants et les normes de l'industrie.

Le Centre continuera de respecter les normes de qualité de la formation et de mesurer son rendement au moyen de l'indice d'assurance de la qualité.

Analyse du rendement financier

Responsabilité à l'égard de l'information financière

Le conseil d'administration et la direction du Centre sont responsables du rendement du Centre sur le plan financier. Le conseil d'administration a examiné et approuvé les états financiers et toutes les informations présentées dans le rapport annuel.

Vérification externe

BDO Canada LLP a vérifié les états financiers du Centre pour l'exercice 2021-2022. Les comptables agréés ont pour responsabilité de déterminer si les états financiers sont présentés objectivement et conformément aux normes comptables généralement reconnues dans le secteur public. Le rapport du vérificateur décrit l'étendue de l'examen et donne un avis sur les états financiers.

Le comité des finances et de la vérification du conseil d'administration a rencontré l'auditeur externe pour examiner tout problème qui devait être recensé dans la vérification et a examiné les états financiers vérifiés et le rapport du vérificateur externe.

Revenus

Au cours de l'exercice 2021-2022, le Centre a généré des revenus de 2 298 919 \$, soit une augmentation d'environ 56 % par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est le résultat d'un retour à un nombre plus typique de participants à la formation et des frais d'inscription à la formation connexes une fois qu'une grande variété de cours virtuels étaient disponibles et que les restrictions associées à la pandémie de COVID-19 avaient été levées. Cette augmentation du nombre de participants à la formation s'appliquait à la fois aux cours obligatoires et aux cours spécialisés.

Le Centre a également reçu un paiement de transfert du gouvernement de l'Ontario de 3 000 000 \$ au cours de l'exercice 2021-2022.

Charges

Les dépenses totales pour l'exercice 2021-2022 se sont établies à 5 629 496 \$, soit une augmentation d'environ 9 % par rapport à l'exercice 2020-2021. Cette augmentation peut être attribuée à deux contributeurs majeurs. Le premier est l'augmentation de 33 % des dépenses de formation, ce qui était prévu en raison de l'augmentation du volume de formation. Le deuxième contributeur était un paiement unique de 191 999 \$ à la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier pour l'achat d'une propriété adjacente qui permettra à la salle du Centre de s'agrandir à l'avenir.

Le Centre continue à utiliser des mesures de contrôle internes de la gestion financière pour contrôler les dépenses globales.

Bilan

Le Centre reste en bonne situation financière. Le solde de l'actif net de 7 636 799 \$ au 31 mars 2022 permettra au Centre de continuer à contribuer à l'éducation, à la formation et aux essais pilotes sur l'eau dans l'ensemble de l'Ontario, et de planifier efficacement les initiatives futures.

Annexe A : Rapport du vérificateur indépendant

**Centre de Walkerton pour
l'assainissement de l'eau**
États financiers
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022

	Contenu
Rapport du vérificateur indépendant	2
États financiers	
État de la situation financière	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État des résultats	6
État des revenus et des charges d'exploitation	7
État des flux de trésorerie	8
Notes afférentes aux états financiers	9

Rapport du vérificateur indépendant

Aux administrateurs du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

Opinion

Nous avons vérifié les états financiers du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau (le Centre), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, et les états de l'évolution de l'actif net, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes afférentes aux états financiers, y compris un sommaire des principales conventions comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau au 31 mars 2022 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables du secteur public canadien.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport. Nous sommes indépendants du Centre conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que ces dernières résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Centre à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Centre ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Centre.

Responsabilités du vérificateur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des vérificateurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Centre.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une grande incertitude liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Centre à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de vérification. Par ailleurs, des circonstances ou des événements ultérieurs pourraient amener le Centre à cesser ses opérations.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

BDO Canada LLP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Walkerton, Ontario
7 juin 2022

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

Bilan

31 mars	2022	2021
Actifs		
À court terme		
Encaisse	5 066 009 \$	5 650 599 \$
Comptes clients	260 841	228 247
Charges payées d'avance	79 243	99 550
	<u>5 406 093</u>	<u>5 978 396</u>
Investissements (note 2)	2 027 590	2 027 615
Immobilisations (note 3)	1 227 849	1 087 333
	<u>8 661 532 \$</u>	<u>9 093 344 \$</u>
Passif et actif net		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	393 992 \$	337 951 \$
Produit comptabilisé d'avance (note 4)	606 732	836 890
	<u>1 000 724</u>	<u>1 174 841</u>
Apports en capital reportés (note 5)	24 009	29 523
	<u>1 024 733</u>	<u>1 204 364</u>
Engagements (note 6)		
Actif net	<u>7 636 799</u>	<u>7 888 980</u>
	<u>8 661 532 \$</u>	<u>9 093 344 \$</u>

Au nom du conseil :



Administrateur



Administrateur

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2022	2021
Solde au début de l'exercice	7 888 980 \$	8 504 306 \$
Excédent des charges sur les produits de l'exercice	<u>(252 181)</u>	<u>(615 326)</u>
Solde à la fin de l'exercice	7 636 799 \$	7 888 980 \$

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2022	2021
Produits (page 7)	5 298 919 \$	4 472 473 \$
Charges (page 7)	5 629 496	5 186 120
Excédent des charges sur les produits avant les intérêts et autres sources de revenus	(330 577)	(713 647)
Intérêts et autres sources de revenus	78 396	99 177
Gain (perte) sur l'aliénation d'immobilisations	-	(856)
Excédent des charges sur les produits de l'exercice	(252 181) \$	(615 326) \$

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

État des revenus et des charges d'exploitation

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2022	2021
Revenus		
Paiement de transfert de la province de l'Ontario (note 7)	3 000 000 \$	3 000 000 \$
Paiement de transfert de la province de l'Ontario - Premières Nations	226 431	180 671
Inscriptions à la formation	2 072 488	1 291 802
	5 298 919 \$	4 472 473 \$
Charges		
Publicité et promotion	22 992 \$	26 733 \$
Amortissement des immobilisations, net	224 115	243 032
Frais d'audit et juridiques	15 450	19 000
Mauvaises créances	340	1 590
Frais bancaires et salariaux	12 607	11 806
Conférences	11 543	594
Services de conseil	28 851	44 935
Jetons de présence	30 375	15 913
Avantages sociaux des employés (note 9)	766 775	679 909
Assurance	33 105	29 058
Bureau	115 956	118 437
Paiement de transfert de la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier de l'Ontario	191 999	-
Développement professionnel	21 813	22 589
Recrutement	8 543	2 164
Loyer	604 778	615 415
Réparations et entretien	64 398	81 852
Projets de recherche	4 878	25 475
Salaires	2 615 551	2 600 456
Commandites	20 500	11 450
Abonnements et droits d'adhésion	19 057	16 323
Téléphone	10 701	8 954
Formation	769 180	579 769
Déplacements	7 331	222
Véhicules	3 510	2 091
Site Web et communications	25 148	28 353
	5 629 496 \$	5 186 120 \$

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2022	2021
Rentrée (sortie) nette de trésorerie liée aux activités suivantes :		
Fonctionnement		
Excédent des charges sur les produits	(252 181) \$	(615 326) \$
Éléments sans incidence sur les flux de trésorerie :		
Amortissement des immobilisations, net	224 115	243 032
Perte sur l'aliénation d'immobilisations	-	856
	<u>(28 066)</u>	<u>(371 438)</u>
Évolution des éléments hors caisse du solde (note 8)	<u>(186 404)</u>	<u>(149 050)</u>
	<u>(214 470)</u>	<u>(520 488)</u>
Investissements		
Achat d'investissements et intérêts réinvestis	-	(2 035 022)
Remboursement d'investissements	25	2 087 417
	<u>25</u>	<u>52 395</u>
Immobilisation		
Acquisition d'immobilisations	<u>(370 145)</u>	<u>(234 263)</u>
Diminution nette de l'encaisse durant l'exercice	(584 590)	(702 356)
Encaisse au début de l'exercice	<u>5 650 599</u>	<u>6 352 955</u>
Encaisse à la fin de l'exercice	<u>5 066 009 \$</u>	<u>5 650 599 \$</u>

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2022

1. Sommaire des principales conventions comptables

Nature et objets de l'organisation

Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau est un service opérationnel de la province de l'Ontario. Il a été créé le 1^{er} octobre 2004 en vertu de la Loi sur les sociétés de développement.

Conformément à cette loi, les objets du Centre sont les suivants :

- a) Coordonner et assurer la formation des exploitants, propriétaires et organismes d'exploitation des réseaux d'eau potable.
- b) Fournir des conseils au ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs sur les recherches dont la priorité est élevée et qui ont pour but la salubrité de l'eau potable.
- c) Commanditer des travaux de recherche s'inscrivant dans son mandat.
- d) Faire en sorte que l'information technique, scientifique et réglementaire sur l'eau potable soit plus facile d'accès, notamment en ce qui concerne le degré de diligence prévu par la loi.

Le Centre est exonéré de l'impôt fédéral et de l'impôt provincial sur le revenu.

Base de présentation

Les états financiers du Centre ont été préparés conformément aux normes comptables du secteur public s'appliquant aux organismes sans but lucratif du gouvernement, notamment à la série 4200 de normes, publiée par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP pour les organismes sans but lucratif du gouvernement).

Encaisse et équivalents au comptant

L'encaisse et les équivalents au comptant sont constitués des espèces en caisse, des soldes en banque et de certificats de placement garanti d'une durée de moins de 90 jours depuis la date d'achat.

Biens immobilisés

Les immobilisations achetées sont comptabilisées au coût. Les immobilisations apportées sont comptabilisées à leur juste valeur marchande estimée au moment du don.

Les frais de personnel et d'avantages sociaux directement attribuables à des programmes de cours créés à l'interne sont comptabilisés en conséquence.

L'amortissement est établi en fonction de la durée de vie utile estimée de l'actif et est calculé comme suit avec une provision d'une demi-année :

Matériel informatique	- amortissement dégressif de 33 %
Logiciels	- amortissement dégressif de 50 %
Programmes de cours	- amortissement dégressif de 15 %
Améliorations locatives	- amortissement dégressif de 20 %
Mobilier et matériel de bureau	- amortissement dégressif de 20 %
Enseignes	- amortissement dégressif de 20 %
Équipement technique	- amortissement dégressif de 20 %
Véhicules	- amortissement dégressif de 20 %

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2022

1. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

Constatation des produits

Les paiements de transfert sont comptabilisés quand le montant est connu, que le recouvrement est raisonnablement assuré et que les stipulations ont été respectées. Les revenus provenant des inscriptions aux cours de formation sont comptabilisés lorsque le paiement est à recevoir et que le cours a été suivi. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont réalisés au cours de la période d'investissement. Les revenus provenant de dons sont comptabilisés lorsque le Centre prend possession des biens donnés.

Les paiements de transfert limités pour l'achat d'immobilisations sont reportés et amortis en produits à un taux correspondant au taux d'amortissement des immobilisations associées.

Instruments financiers

Le Centre a établi deux catégories pour ses instruments financiers : juste valeur et coût amorti. La politique comptable du Centre pour ces catégories est énoncée ci-dessous :

Juste valeur

Cette catégorie comprend les effets de caisse et les investissements qui sont cotés sur un marché actif. Ceux-ci sont initialement comptabilisés au coût et subséquemment à leur juste valeur. Les gains et pertes dus aux changements de juste valeur sont comptabilisés dans l'état des gains et pertes de réévaluation lorsqu'ils sont transférés à l'état des résultats d'exploitation.

Les coûts des transactions des instruments financiers évalués à leur juste valeur sont comptabilisés en charges.

En cas d'une baisse durable de la juste valeur, le montant de la perte est retiré des gains et pertes de réévaluation cumulés, et comptabilisé dans l'état des résultats d'exploitation. En cas de vente, le montant retenu des gains et pertes de réévaluation cumulés associé à l'instrument est retiré des actifs nets et comptabilisé dans l'état des résultats d'exploitation.

Coût après amortissement

Cette catégorie comprend les créances, les comptes fournisseurs et les charges à payer. Ces éléments sont initialement comptabilisés au coût, et subséquemment évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute perte de réévaluation cumulée sur les actifs.

Le coût des transactions des instruments financiers évalués au coût amorti est ajouté à la valeur comptable de l'instrument.

Les baisses des actifs financiers évalués au coût amorti sont comptabilisées lorsque le montant de la perte est connu avec suffisamment de précision, et qu'il n'est pas réaliste d'envisager un recouvrement futur. Les actifs financiers sont alors ramenés à leur valeur recouvrable nette, la baisse étant comptabilisée dans l'état des résultats d'exploitation.

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2022

1. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

Utilisation des

estimations

La préparation des états financiers, conformément aux normes du CCSP pour les organismes sans but lucratif du gouvernement, oblige la direction à faire des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants déclarés des actifs et des passifs, la divulgation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers ainsi que les montants déclarés des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des présentes estimations. Des estimations importantes sont notamment la détermination des provisions pour créances douteuses, la durée de vie utile des immobilisations et les moins-values des droits liés aux programmes.

2. Investissements

	2022	2021
CPG de la Banque Royale du Canada, 1,67 %, payable en juin 2023	2 027 590 \$	2 027 615 \$

3. Biens immobilisés

	2022		2021	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Matériel informatique	303 690 \$	244 474 \$	296 394 \$	217 345 \$
Logiciels	149 427	137 996	140 636	130 979
Programmes	1 069 777	716 633	1 005 341	660 986
Améliorations locatives	176 535	73 005	108 000	55 840
Mobilier et matériel de bureau	376 344	343 645	376 344	335 789
Enseignes	51 041	48 232	51 041	47 529
Matériel technique	3 484 803	2 886 000	3 263 715	2 782 584
Véhicules	135 782	69 565	135 782	58 868
	<u>5 747 399 \$</u>	<u>4 519 550 \$</u>	<u>5 377 253</u>	<u>4 289 920 \$</u>
Valeur comptable nette		<u>1 227 849 \$</u>		<u>1 087 333 \$</u>

Au cours de l'exercice, des biens immobilisés s'élevant à 370 145 \$ (2021 - 234 263 \$) ont été acquis par le Centre. La totalité de ce montant a été acquise en utilisant l'encaisse.

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2022

4. Produit comptabilisé d'avance

	Subvention aux Premières Nations	Inscriptions à la formation	2022	2021
Solde au début de l'exercice	410 088 \$	426 802 \$	836 890 \$	916 282 \$
Contributions reçues	-	423 075	423 075	412 081
Comptabilisées dans l'exercice	(226 431)	(426 802)	(653 233)	(491 473)
	<u>183 657 \$</u>	<u>423 075 \$</u>	<u>606 732 \$</u>	<u>836 890 \$</u>

Le paiement de transfert de la province de l'Ontario provient du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs. Ce paiement doit être comptabilisé séparément et utilisé pour la formation des exploitants des Premières Nations.

Les frais reportés d'inscription aux cours de formation sont des paiements qui ont été reçus pour des cours qui auront lieu durant un exercice ultérieur.

5. Apports en capital reportés

Les apports en capital reportés représentent des contributions limitées reçues pour l'achat d'immobilisations amortissables. Ces contributions sont comptabilisées à titre de réduction des dépenses d'amortissement dans l'état des résultats d'exploitation. Ces dépenses sont calculées sur une base dégressive en fonction du taux d'amortissement de la classe d'actif concernée.

Les modifications dans le solde des apports en capital reportés durant l'exercice sont les suivantes :

	2022	2021
Solde au début de l'exercice	29 523 \$	36 328 \$
Amortissement des contributions	(5 514)	(6 805)
Solde à la fin de l'exercice	<u>24 009 \$</u>	<u>29 523 \$</u>

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2022

6. Engagements

Le Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau a conclu deux contrats de location-exploitation d'équipement. Le premier contrat se terminera en octobre 2023 et les versements mensuels sont de 96 \$. Le deuxième contrat se terminera en novembre 2023 et les versements mensuels sont de 31 \$. En outre, le Centre a conclu un contrat de location avec la Société ontarienne des infrastructures et de l'immobilier. Ce contrat se terminera en mars 2023 et les versements mensuels seront de 56 908 \$ jusqu'au 30 juin 2022, puis de 56 688 \$ jusqu'au 31 mars 2023.

Les créances locatives annuelles minimales pour le bâtiment et le matériel au cours des quatre prochaines années sont :

2023	682 439 \$
2024	920 \$

7. Paiements de transfert

Au cours de l'exercice, des paiements de transfert de la province de l'Ontario s'élevant à 3 000 000 \$ (2021 - 3 000 000 \$) ont été accordés au Centre.

8. État des flux de trésorerie

L'évolution des éléments hors caisse du solde du fonds de roulement se compose comme suit :

	2022	2021
Comptes clients	(32 594) \$	(82 358) \$
Charges payées d'avance	20 307	(12 024)
Créditeurs et charges à payer	56 041	24 724
Produit comptabilisé d'avance	(230 158)	(79 392)
	<u>(186 404) \$</u>	<u>(149 050) \$</u>

9. Régime de retraite

Le Centre assure des prestations de retraite à tous ses employés à temps plein par sa participation au Régime de pension de retraite de la fonction publique, un régime à prestations déterminées d'employeurs multiples, qui est administré par la Commission du régime de retraite des fonctionnaires de l'Ontario. Ce régime est comptabilisé à titre de régime de retraite à cotisations déterminées, car le Centre n'a pas suffisamment d'informations pour appliquer au régime les principes de comptabilisation des prestations déterminées. La contribution du Centre au régime de retraite pour la période visée a été de 261 834 \$ (2021 - 215 518 \$) et est incluse au poste des avantages sociaux de l'état des revenus et des charges d'exploitation. Comme il s'agit d'un régime de retraite interentreprises, ces contributions sont les charges du Centre au titre du régime de retraite. Aucun passif au titre du régime de retraite n'est inclus pour ce type de plan dans les états financiers du Centre. En date du 31 décembre 2021, le Régime de retraite des fonctionnaires avait un déficit à la fin de l'exercice de 852 millions de dollars (2020 - 3,46 milliards de dollars) selon ses états financiers vérifiés.

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2022

10. Gestion du risque des instruments financiers

Le Centre est exposé à divers risques à cause de ses instruments financiers. L'analyse suivante donne une mesure de l'exposition aux risques du Centre et de leurs concentrations en date du 31 mars 2022.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière auquel le Centre est exposé si un débiteur ne verse pas les intérêts et le capital lorsqu'ils sont exigibles. Ce risque concerne l'encaisse et les créances du Centre. Les comptes en espèces du Centre sont détenus dans des banques à charte sous réglementation fédérale, qui sont assurées par la Société d'assurance-dépôts du Canada. En cas de défaut, les comptes en espèces du Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau sont assurés jusqu'à un maximum de 100 000 \$ (2021 - 100 000 \$).

Risque du marché

Le risque du marché est le risque que la juste valeur de flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue à cause de facteurs propres au marché. Les facteurs propres au marché incluent trois types de risque : risque de taux d'intérêt, risque de taux de change et risque sur capitaux propres. Le Centre n'est pas exposé à des risques de taux de change ni à des risques sur capitaux propres importants, car il ne négocie pas matériellement des devises étrangères ni ne détient des instruments financiers de capitaux propres importants.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est la possibilité de pertes financières causées par des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'instruments financiers en raison de variations des taux d'intérêt du marché.

Le Centre est exposé à ce risque à cause de ses investissements portant intérêt.

En date du 31 mars 2022, une variation de 1 % des taux d'intérêt, avec toutes les autres variables maintenues constantes, aurait une incidence estimée sur la juste valeur des certificats de placement garanti de 20 000 \$ (2021 - 20 000 \$).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Centre ne soit pas capable de remplir toutes ses obligations de débours à mesure qu'elles deviennent exigibles. Le Centre atténue ce risque en surveillant ses opérations de trésorerie et ses sorties de fonds prévues par budgétisation approfondie et détention d'investissements pouvant être convertis en espèces à court terme en cas de débours imprévus.

Il n'y a eu aucun changement majeur par rapport à l'année précédente en ce qui a trait à l'exposition aux risques ou aux politiques, procédures et méthodes d'évaluation du risque.

Centre de Walkerton pour l'assainissement de l'eau

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2022

11. COVID-19

La COVID-19 a eu un effet dévastateur sur l'économie mondiale au cours de l'exercice 2020-2021, qui s'est poursuivi en 2021-2022. Le Centre ne s'en est pas tiré indemne. Le mandat du Centre exige principalement une formation pratique dans toute la province. Non seulement les séances de cours pratiques ont été extrêmement limitées par les ordonnances sanitaires provinciales et locales, mais les déplacements vers les nombreux lieux de formation de la province ont également été restreints. Les restrictions ont entraîné des pertes de revenus qui se sont répercutées sur le résultat net. Les restrictions ont été assouplies tout au long de l'exercice en cours et ont depuis été complètement levées.
